

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 525 004**

A3

**DEMANDE  
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21)

**N° 83 05566**

(54) Taximètre avec affichage du montant à payer, pour taxis et voitures à usage public en général.

(51) Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). G 07 B 13/04.

(22) Date de dépôt..... 31 mars 1983.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : IT, 9 avril 1982, n° 21536 B/82.

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 41 du 14-10-1983.

(71) Déposant : SVAMA SPA. — IT.

(72) Invention de : Gian Franco Beretta.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Michel Laurent,  
20, rue Louis-Chirpaz, BP 32, 69131 Ecully Cedex.

- 1 -

TAXIMETRE AVEC AFFICHAGE DU MONTANT A PAYER, POUR TAXIS  
ET VOITURES A USAGE PUBLIC EN GENERAL.

La présente invention concerne un taximètre destiné,  
en particulier, aux taxis et aux voitures à usage public  
5 en général.

On sait que de tels taximètres sont montés à bord  
des taxis et des voitures à usage public pour calculer le  
montant à payer pour la course en fonction des paramètres  
qui la déterminent et pour afficher ce montant.

10 Les taximètres actuellement connus, tout en étant  
avantageux sous divers aspects et en étant largement  
utilisés, présentent cependant certains inconvénients  
reconnus que l'on a été forcé d'accepter jusqu'à présent.

En particulier, leur installation sur des voitures  
15 à usage de taxis est actuellement assez laborieuse et  
donne des résultats presque toujours insuffisants du point  
de vue soit de leur utilité pratique, soit de leur en-  
combrement qui nuit à l'habitabilité du taxi.

Puisque, parmi les voitures actuellement sur le  
20 marché, seul un nombre minime est destiné à être utilisé  
comme taxis, aucun moyen n'est normalement prévu d'ori-  
gine sur ces voitures pour rendre l'installation du taxi-  
mètre moins difficile et rien ne permet de prévoir qu'il  
en soit autrement dans le futur.

25 L'invention a pour but de fournir un taximètre qui  
présente des caractéristiques structurelles et fonctionnelles  
permettant d'éviter les inconvénients cités plus haut.

Ce but est réalisé par un taximètre comprenant un  
totalisateur contenu dans un boîtier pour calculer le  
30 montant à payer pour la course, et au moins un dispositif  
d'affichage du montant calculé par le totalisateur,  
contenu dans un boîtier indépendant de celui du totalisa-  
teur et pouvant être connecté à celui-ci par l'intermé-  
diaire d'un câble de connexion.

35 Le taximètre conforme à l'invention comprend

- 2 -

avantageusement aussi une imprimante destinée à délivrer un reçu dudit montant, contenue dans un boîtier indépendant du totalisateur et connectée à ce dernier par l'intermédiaire d'un câble de connexion.

5 L'avantage principal du taximètre conforme à l'invention réside dans sa facilité d'installation inusitée, le totalisateur pouvant être, par exemple logé dans un vide-poche ou dans une cassette porte-objet de la voiture et le dispositif d'affichage pouvant être facilement  
10 appliquée, par exemple sur la planche du tableau de bord ou sur le dessous du toit ou pouvant être monté sur le tunnel de transmission.

D'autres caractéristiques et avantages du taximètre conforme à l'invention ressortiront clairement de la  
15 description suivante d'une forme de réalisation préférée donnée, à titre d'exemple non limitatif, avec référence aux dessins annexés dans lesquels :

- la figure 1 est une vue en perspective d'un taximètre conforme à l'invention ;
- 20 - la figure 2 est une vue en perspective de l'intérieur d'une voiture comprenant le taximètre représenté sur la figure 1, selon un premier exemple d'installation et,
- les figures 3 et 4 sont des vues d'autres exemples  
25 d'installations du taximètre représenté sur la figure 1.

Comme le montrent les dessins annexés, (1) désigne globalement un taximètre conforme à l'invention.

Le taximètre (1) comprend un totalisateur (2), un dispositif d'affichage (3) et une imprimante (4).

30 Le totalisateur (3) est contenu dans un boîtier (5) ayant la forme d'un parallélépipède aplati ; ce totalisateur est destiné à calculer le montant à payer pour la course, en fonction de sa durée et de son parcours, traitant le signal d'une horloge, contenue dans le  
35 totalisateur et non représentée, ainsi que le signal

- 3 -

provenant d'un transducteur tachymétrique, non représenté, connecté à la transmission.

Le dispositif d'affichage (3) est contenu dans un boîtier (6) indépendant du boîtier (5) du totalisateur 5 (2) et ayant la forme d'un parallélépipède allongé. Le dispositif d'affichage (3) peut être connecté au totalisateur (2) par l'intermédiaire d'un câble de connexion (7).

Le boîtier (6) comporte, dans un de ses longs côtés, 10 une partie transparente (8) dans laquelle sont visibles plusieurs chiffres d'affichage, indiqués de manière générale en (9), dont le dispositif d'affichage (3) est pourvu pour afficher le montant à payer calculé par le totalisateur (2).

15 Le dispositif d'affichage (3) contient également un tableau de boutons-poussoirs (10) comprenant plusieurs boutons-poussoirs pour la commande du taximètre.

En particulier, le tableau de boutons-poussoirs (10) comprend un bouton-poussoir (11) de démarrage, un bouton-poussoir (12) d'arrêt, un bouton-poussoir (13) d'imposition du supplément, un bouton-poussoir (14) de réarmement et finalement un bouton-poussoir (15) de mémorisation.

L'imprimante (4) est contenue dans un boîtier (16), ayant la forme d'un parallélépipède, et est connectée 25 au totalisateur (2) par l'intermédiaire d'un câble de connexion (17). L'imprimante (4) est destinée à délivrer un reçu dudit montant ; en particulier, le boîtier (16) est pourvu d'une fente (18) de laquelle sort et peut être arrachée, une partie d'extrémité d'un rouleau de 30 papier (19) dont l'imprimante est pourvue.

Trois exemples d'installations différents du taximètre (1) conforme à l'invention à l'intérieur (20) d'un taxi seront à présent décrits avec référence aux figures 2, 3 et 4.

35 Le totalisateur (2) est avantageusement et facilement

- 4 -

installé dans le vide-poche ou porte-objet (21). De cette façon, il n'empêche pas sur l'espace d'un passager éventuel d'un siège avant, est protégé contre les coups et est essentiellement dissimulé.

5       Le dispositif d'affichage (3) est facilement installé, dans les trois exemples, respectivement sur le tunnel de transmission (22) par l'intermédiaire d'un bras flexible (26) (voir figure 2) sur la planche (23) du tableau de bord par une attache appropriée (24) (figure 3)  
10 et à la face inférieure du toit (25) (figure 4).

L'installation du dispositif d'affichage (3), de dimensions réduites, est facilement effectuée dans les trois positions différentes indiquées dans les exemples, parmi lesquelles chaque conducteur pourra librement choisir  
15 celle qui lui plaît.

Dans tous les exemples décrits, l'imprimante finalement est facilement et immédiatement installée, sur le tunnel de transmission (22).

Evidemment, des intérieurs de taxis de configurations différentes peuvent donner lieu à encore d'autres  
20 exemples d'installations du taximètre conforme à l'invention.

A titre d'exemple, le totalisateur (2) pourra être installé à l'intérieur d'éventuelles cassettes porte-  
25 objets ou sur le siège ou encore directement dans la malle arrière ou dans le compartiment moteur.

D'autres positions que celles reprises dans les exemples peuvent facilement être choisies d'avance pour installer le dispositif d'affichage (3) et l'imprimante  
30 (4) éventuelle.

L'avantage du taximètre conforme à l'invention ressort évidemment de la description qui précède et réside dans une installation beaucoup plus facile que celle des taximètres connus.

35       Un avantage suivant du taximètre conforme à

- 5 -

l'invention réside dans le fait que son empiètement sur l'espace utile des passagers est minimum.

5 Finalement, grâce aux modifications minima de l'aspect général de la voiture et, en particulier, du poste de conduite qu'il exige, le taximètre conforme à l'invention satisfait aussi aux exigences particulières des chauffeurs de taxis qui, en dehors de leur service, utilisent la voiture pour leur usage privé.

- 6 -

REVENDICATIONS

1/ Taximètre (1) destiné, en particulier, à des taxis et à des voitures à usage public en général, contenant un totalisateur (2) contenu dans un boîtier (5) pour calculer le montant à payer pour la course et au moins un dispositif d'affichage (3) du montant calculé par le totalisateur (2), contenu dans un boîtier (6) indépendant du boîtier (5) du totalisateur (2) et pouvant être connecté à celui-ci par l'intermédiaire d'un câble de connexion (7).

2/ Taximètre suivant la revendication 1, comprenant une imprimante (4) destinée à délivrer un reçu pour ledit montant, contenue dans un boîtier (16) indépendant du totalisateur (2) et connectée à celui-ci par l'intermédiaire d'un câble de connexion (17).

DEPOSANT : SVAMA S.p.A.

MANDATAIRE : Cabinet Michel LAURENT

PLANCHE 1/2

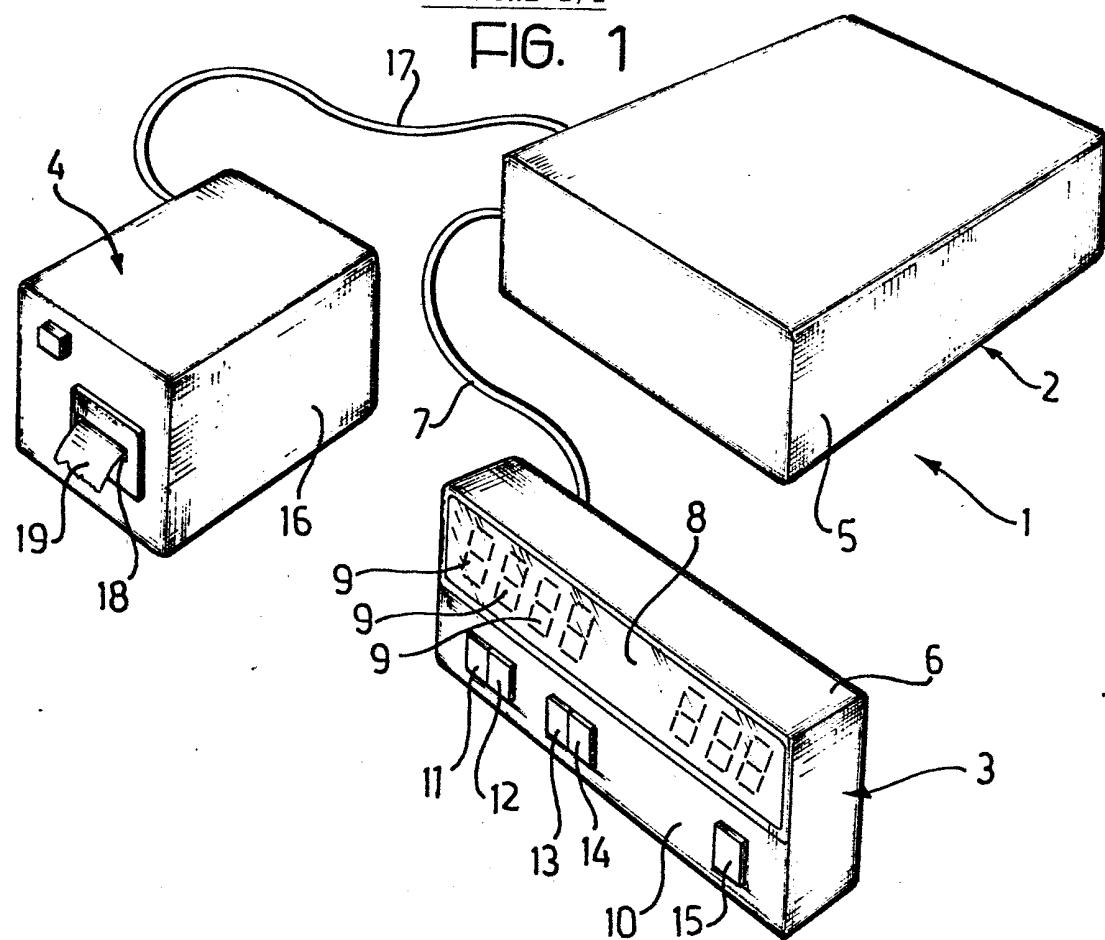


FIG. 2

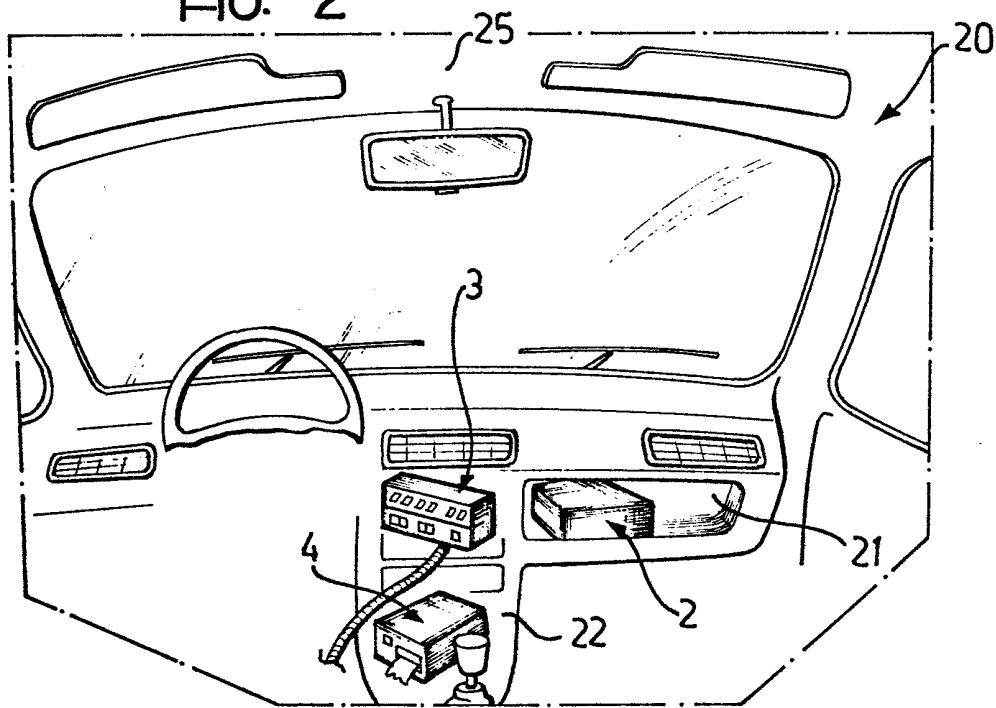


FIG. 3

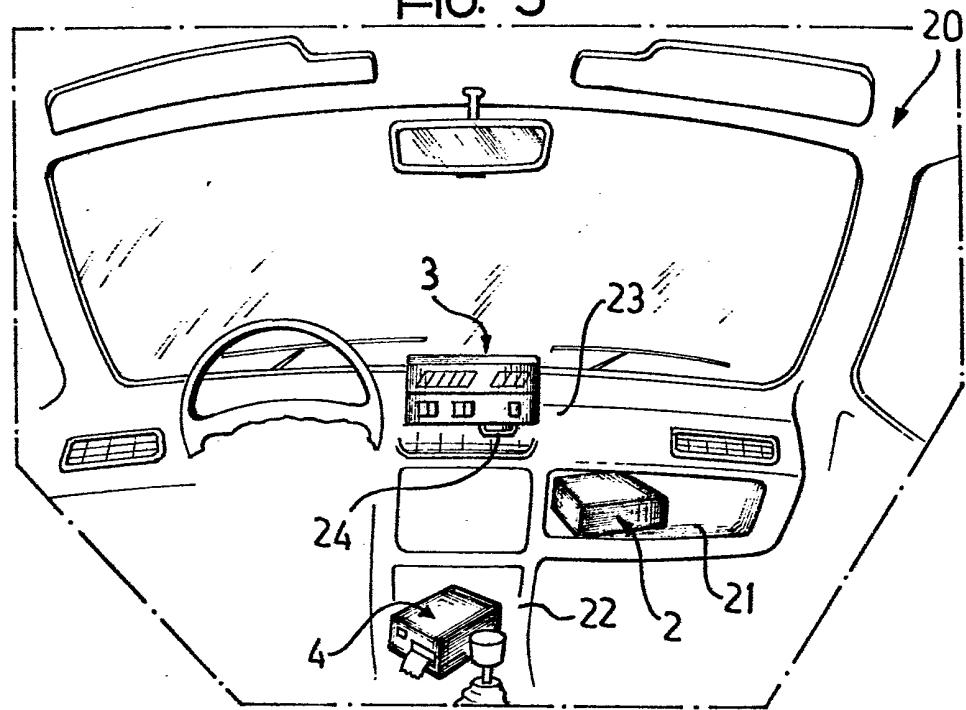


FIG. 4

